

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte

Régist.
au
Moni-
ter



15035983

Tribunal de commerce de Charleroi

ENTRÉE LE

24 FEV. 2015

Le Greffier

Greffier

N° d'entreprise : **0465.121.829**

Dénomination

(en entier)

Centre de Coordination, d'Etudes et de Formation

(en abrégé)

CCEF

Forme juridique

Association sans but lucratif

Siège

15 Rue Grégoire Soupart, 6200 Châtelet

Objet de l'acte

Démission, nomination, modification des statuts et modification du siège social

L'assemblée générale extraordinaire de l'ASBL Centre de Coordination, d'Etudes et de Formation, en date du 3 février 2015, a pris les décisions suivantes:

1) Renouvellement des mandats au sein du conseil d'administration

L'assemblée générale prend acte la démission des personnes suivantes de leur mandat d'administrateur :

- Madame Anne-Marie Brogniez ;
- Monsieur Maxime Passerini ;
- Monsieur François Foucart ;
- Madame Reine Marcellis ;
- Monsieur Alain Goelens ;
- Madame Catherine Roisin ;
- Monsieur Patrick Cotart.

L'assemblée générale renouvelle le mandat de Monsieur Rudy Pirquet et nomme Monsieur Thierry Bodson et Monsieur Michel Mathy administrateurs.

Les administrateurs prennent acte de la démission de Madame Reine Marcellis de son mandat d'administratrice-déléguée et désignent Monsieur Thierry Bodson administrateur-délégué.

2) Modification du but social de l'ASBL

L'assemblée générale décide de modifier le but social de l'ASBL (article 3 des statuts) de la manière suivante:

« L'association a pour buts de mener des études, des recherches et des formations liées à celles-ci dans le domaine économique, scientifique, social, politique, et culturel en relation avec le monde du travail et le mouvement social en général. Dans ce cadre, elle pourra engager le personnel adéquat, contracter avec des centres d'études et de recherches et de diffuser selon les modes de communication les plus opportuns. Elle pourra aussi participer à des études et recherches poursuivies par des institutions de même caractère, publiques ou privées, belges ou étrangères

Par le biais de ces études, recherches et formations, l'association a pour buts :

- d'assurer aux adultes et aux travailleurs la préparation et la formation nécessaire à leur participation citoyenne à la vie sociale, économique, et culturelle de leur région ;
- de favoriser et de développer dans le chef des citoyens de tous âges une prise de conscience et une connaissance critique des réalités de la société, une capacité d'analyse, de choix, d'action et d'évaluation, ainsi que des attitudes de responsabilité et de participation active à la vie sociale, économique, culturelle et politique.

»

3) Modification du siège social

L'assemblée générale décide de transférer le siège social de l'ASBL au 47 Rue de Namur, 5000 BEEZ.

Thierry Bodson

Administrateur-délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 06/03/2015 - Annexes du Moniteur belge

Renommer sur la dernière page du Vol 1.18

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature